

# Master « Formation d'Enseignants pour le Supérieur »

## Spécialité « Sciences Economiques et Sociales »

Site de formation : Cachan

Etablissements co-habilités : -

Responsables de la formation :

- Caroline VINCENSINI PRAG ENS Cachan

Equipe pédagogique : elle est composée :

- des enseignants du département « Sciences Sociales » de l'ENS Cachan,
- d'enseignants extérieurs à l'établissement,

L'ensemble de cette équipe représente environ 30 personnes, les personnalités extérieures à l'établissement réalisent environ 25% de la formation.

Pertinence et résultats antérieurs :

Au cours des 5 dernières années, la préparation à l'agrégation externe de Sciences Economiques et Sociales de l'ENS Cachan dont est issue cette formation de master a obtenu les résultats suivants au concours :

Année	Places au concours	Candidats ENS Cachan	Lauréats ENS Cachan	% de réussite	Proportion des lauréats ENS Cachan / Places pourvues
2008	23	13	10	77 %	44 %
2007	23	19	11	58 %	48 %
2006	23	21	14	67 %	61 %
2005	33	14	11	79 %	33 %
2004	30	15	12	80 %	40 %

Structure de la formation :

Semestre S3		ects
SES_A11	Sciences économiques	8
SES_A21	Sociologie	8
SES_A31	Histoire et géographie	5
SES_B11	Préparation de leçons et de dossiers d'économie	3
SES_B21	Préparation de leçons et de dossiers de sociologie	3
SES_B31	Mathématiques et statistiques appliquées aux sciences sociales	3
	<b>Total Semestre S3</b>	<b>30</b>

Semestre S4		ects
SES_A12	Sciences économiques - 2	3
SES_A22	Sociologie - 2	3
SES_A32	Histoire et géographie - 2	3
SES_B12	Préparation de leçons et de dossiers d'économie - 2	8
SES_B22	Préparation de leçons et de dossiers de sociologie - 2	8
SES_B32	Mathématiques et statistiques appliquées aux sciences sociales - 2	5
	<b>Total Semestre S4</b>	<b>30</b>

L'ensemble de la formation représente sur l'année un total de 370 heures de formation / élève, auxquelles il faut ajouter le travail personnel.

Unité d'Enseignement : Sciences économiques

Code : SES\_A11

Volume horaire : 65h C

ECTS: 8

Contenu :

Cette unité d'enseignement se compose de trois cours, correspondant aux trois thèmes définis par le programme de l'épreuve écrite de sciences économiques à l'agrégation. Chaque cours comprend 30h de cours magistral répartis sur les deux semestres (65h au premier semestre et 25 au second), effectués par les enseignants responsables des thèmes ainsi que par des intervenants extérieurs.

Les objectifs de ce cours sont doubles :

- Il s'agit d'acquérir le volume important de connaissances théoriques et empiriques requises sur chaque thème. Ainsi, pour chaque thème, le cours présente la bibliographie officielle, explique les grands clivages théoriques en présence et rend compte des principaux travaux analytiques et empiriques dans le domaine.
- Ensuite, le cours vise à perfectionner la technique de la dissertation pour adapter les compétences des élèves aux exigences particulières du concours de l'agrégation. Il comprend ainsi des heures de formation à la dissertation et de corrigé des dissertations effectuées par les élèves.

Pré-requis nécessaires :

- Cette UE suppose de disposer de connaissances théoriques, analytiques et empiriques solides en sciences économiques, correspondant à un niveau M1 (ou L3 sous réserve d'avoir un niveau M1 en sociologie).
- Il est indispensable d'avoir une formation préalable à la technique de la dissertation.

Compétences acquises :

- connaissances théoriques et empiriques approfondies sur chacun des trois thèmes au programme
- maîtrise à un niveau avancé des modes de raisonnement en sciences économiques
- capacité à réaliser une dissertation d'agrégation

Mode d'évaluation :

- L'évaluation se fait par la rédaction de dissertations dans les conditions de l'agrégation (temps limité, sujet unique). Il est prévu deux dissertations par thème sur l'année, soit un total de 6, dont 4 au premier semestre et 2 au second.
- L'évaluation sera également modulée en fonction de la participation orale pendant les cours et en fonction des fiches de lecture préparées sur les ouvrages au programme.

Unité d'Enseignement : Sociologie

Code : SES\_A21

Volume horaire : 65h C

ECTS: 8

Contenu :

Cette unité d'enseignement se compose de trois cours, correspondant aux trois thèmes définis par le programme de l'épreuve écrite de sociologie à l'agrégation. Chaque cours comprend 30h de cours magistral répartis sur les deux semestres (65h au premier semestre et 25 au second), effectués par les enseignants responsables des thèmes ainsi que par des intervenants extérieurs.

Les objectifs de ce cours sont doubles :

- Il s'agit d'acquérir le volume important de connaissances théoriques et empiriques requises sur chaque thème. Ainsi, pour chaque thème, le cours présente la bibliographie officielle, explique les grands clivages théoriques en présence et rend compte des principaux travaux analytiques et empiriques dans le domaine.
- Ensuite, le cours vise à perfectionner la technique de la dissertation pour adapter les compétences des élèves aux exigences particulières du concours de l'agrégation. Il comprend ainsi des heures de formation à la dissertation et de corrigé des dissertations effectuées par les élèves.

Pré-requis nécessaires :

- Cette UE suppose de disposer de connaissances théoriques, analytiques et empiriques solides en sociologie, correspondant à un niveau M1 (ou L3 sous réserve d'avoir un niveau M1 en économie).
- Il est indispensable d'avoir une formation préalable à la technique de la dissertation.

Compétences acquises :

- connaissances théoriques et empiriques approfondies sur chacun des trois thèmes au programme
- maîtrise à un niveau avancé des modes de raisonnement en sociologie
- capacité à réaliser une dissertation d'agrégation

Mode d'évaluation :

- L'évaluation se fait par la rédaction de dissertations dans les conditions de l'agrégation (temps limité, sujet unique). Il est prévu deux dissertations par thème sur l'année, soit un total de 6, dont 4 au premier semestre et 2 au second.
- L'évaluation sera également modulée en fonction de la participation orale pendant les cours et en fonction des fiches de lecture préparées sur les ouvrages au programme.

Unité d'Enseignement : Histoire et géographie

Code : SES\_A31

Volume horaire : 65h C

ECTS: 5

Contenu :

Cette unité d'enseignement se compose de deux cours, correspondant aux deux thèmes définis par le programme de l'épreuve écrite d'histoire et géographie à l'agrégation. Chaque cours comprend 50h de cours magistral (32,5 au premier semestre et 17,5 au second), effectués par les enseignants responsables des thèmes.

Les objectifs de ce cours sont doubles :

- acquérir le volume important de connaissances requises sur chaque thème.
- perfectionner la technique de la dissertation pour adapter les compétences des élèves aux exigences particulières du concours de l'agrégation. Le cours comprend ainsi des heures de formation à la dissertation et de corrigé des dissertations effectuées par les élèves.

Pré-requis nécessaires :

- Il est indispensable d'avoir une formation préalable à la rédaction de dissertations.

Compétences acquises :

- connaissances approfondies sur chacun des deux thèmes au programme
- capacité à réaliser une dissertation d'agrégation

Mode d'évaluation :

- L'évaluation se fait par la rédaction de dissertations dans les conditions de l'agrégation (temps limité, sujet unique). Il est prévu deux dissertations par thème sur l'année, soit un total de 6, dont 4 au premier semestre et 2 au second.
- L'évaluation sera également modulée en fonction de la participation orale pendant les cours et en fonction des fiches de lecture préparées sur les ouvrages au programme.

Unité d'Enseignement : Préparation de leçons et de dossiers d'économie

Code : SES\_B11

Volume horaire : 12h C

ECTS: 3

Contenu :

Cette UE propose deux types d'enseignements en vue de la préparation aux épreuves orales d'économie.

- Des cours sur les grands points du programme (concepts, théories, faits empiriques...)
- Des cours méthodologiques sur les deux exercices (dossier, leçon)

Pré-requis nécessaires :

Une bonne culture générale en sciences économiques, niveau L3.

Compétences acquises :

- de très bonnes connaissances de base dans l'ensemble des grands domaines de la science économique
- les compétences techniques pour réaliser les exercices oraux demandés au concours (dossier, leçon)

Mode d'évaluation :

L'évaluation se fait à partir des exercices oraux réalisés par les élèves (3 en tout sur l'année), modulée par leur participation aux cours magistraux.

Unité d'Enseignement : Préparation de leçons et de dossiers de sociologie

Code : SES\_B21

Volume horaire : 12h C

ECTS: 3

Contenu :

Cette UE propose deux types d'enseignements en vue de la préparation aux épreuves orales de sociologie.

- Des cours sur les grands points du programme (concepts, théories, faits empiriques...)
- Des cours méthodologiques sur les deux exercices (dossier, leçon)

Pré-requis nécessaires :

Une bonne culture générale en sociologie, niveau L3.

Compétences acquises :

- de très bonnes connaissances de base dans l'ensemble des grands domaines de la sociologie
- les compétences techniques pour réaliser les exercices oraux demandés au concours (dossier, leçon)

Mode d'évaluation :

L'évaluation se fait à partir des exercices oraux réalisés par les élèves (3 en tout sur l'année), modulée par leur participation aux cours magistraux.

Unité d'Enseignement : Mathématiques et statistiques appliquées aux sciences sociales

Code : SES\_B31

Volume horaire : 21h C

ECTS: 3

Contenu :

Ce cours prépare à l'épreuve orale de mathématiques de l'agrégation. Son déroulement suit deux dimensions :

- un cours magistral sur les grandes notions au programme
- un travail sur des exercices préparés à l'avance par les élèves et corrigés en cours, notamment à partir des annales du concours

Pré-requis nécessaires :

- Un niveau de mathématiques correspondant à un L3 d'économie

Compétences acquises :

- Le niveau de mathématiques correspondant au programme du concours de l'agrégation
- Perfectionnement technique pour l'évaluation orale des compétences

Mode d'évaluation :

L'évaluation se fait sur la base des exercices préparés par les élèves et présentés en cours.

Unité d'Enseignement : Sciences économiques - 2

Code : SES\_A12

Volume horaire : 25h C

ECTS: 3

Contenu :

Cette unité d'enseignement se compose de trois cours, correspondant aux trois thèmes définis par le programme de l'épreuve écrite de sciences économiques à l'agrégation. Chaque cours comprend 30h de cours magistral répartis sur les deux semestres (65h au premier semestre et 25 au second), effectués par les enseignants responsables des thèmes ainsi que par des intervenants extérieurs.

Les objectifs de ce cours sont doubles :

- Il s'agit d'acquérir le volume important de connaissances théoriques et empiriques requises sur chaque thème. Ainsi, pour chaque thème, le cours présente la bibliographie officielle, explique les grands clivages théoriques en présence et rend compte des principaux travaux analytiques et empiriques dans le domaine.
- Ensuite, le cours vise à perfectionner la technique de la dissertation pour adapter les compétences des élèves aux exigences particulières du concours de l'agrégation. Il comprend ainsi des heures de formation à la dissertation et de corrigé des dissertations effectuées par les élèves.

Pré-requis nécessaires :

- Cette UE suppose de disposer de connaissances théoriques, analytiques et empiriques solides en sciences économiques, correspondant à un niveau M1 (ou L3 sous réserve d'avoir un niveau M1 en sociologie).
- Il est indispensable d'avoir une formation préalable à la technique de la dissertation.

Compétences acquises :

- connaissances théoriques et empiriques approfondies sur chacun des trois thèmes au programme
- maîtrise à un niveau avancé des modes de raisonnement en sciences économiques
- capacité à réaliser une dissertation d'agrégation

Mode d'évaluation :

- L'évaluation se fait par la rédaction de dissertations dans les conditions de l'agrégation (temps limité, sujet unique). Il est prévu deux dissertations par thème sur l'année, soit un total de 6, dont 4 au premier semestre et 2 au second.
- L'évaluation sera également modulée en fonction de la participation orale pendant les cours et en fonction des fiches de lecture préparées sur les ouvrages au programme.

Unité d'Enseignement : Sociologie - 2

Code : SES\_A22

Volume horaire : 25h C

ECTS: 3

Contenu :

Cette unité d'enseignement se compose de trois cours, correspondant aux trois thèmes définis par le programme de l'épreuve écrite de sociologie à l'agrégation. Chaque cours comprend 30h de cours magistral répartis sur les deux semestres (65h au premier semestre et 25 au second), effectués par les enseignants responsables des thèmes ainsi que par des intervenants extérieurs.

Les objectifs de ce cours sont doubles :

- Il s'agit d'acquérir le volume important de connaissances théoriques et empiriques requises sur chaque thème. Ainsi, pour chaque thème, le cours présente la bibliographie officielle, explique les grands clivages théoriques en présence et rend compte des principaux travaux analytiques et empiriques dans le domaine.
- Ensuite, le cours vise à perfectionner la technique de la dissertation pour adapter les compétences des élèves aux exigences particulières du concours de l'agrégation. Il comprend ainsi des heures de formation à la dissertation et de corrigé des dissertations effectuées par les élèves.

Pré-requis nécessaires :

- Cette UE suppose de disposer de connaissances théoriques, analytiques et empiriques solides en sociologie, correspondant à un niveau M1 (ou L3 sous réserve d'avoir un niveau M1 en économie).
- Il est indispensable d'avoir une formation préalable à la technique de la dissertation.

Compétences acquises :

- connaissances théoriques et empiriques approfondies sur chacun des trois thèmes au programme
- maîtrise à un niveau avancé des modes de raisonnement en sociologie
- capacité à réaliser une dissertation d'agrégation

Mode d'évaluation :

- L'évaluation se fait par la rédaction de dissertations dans les conditions de l'agrégation (temps limité, sujet unique). Il est prévu deux dissertations par thème sur l'année, soit un total de 6, dont 4 au premier semestre et 2 au second.
- L'évaluation sera également modulée en fonction de la participation orale pendant les cours et en fonction des fiches de lecture préparées sur les ouvrages au programme.

Unité d'Enseignement : Histoire et géographie - 2

Code : SES\_A32

Volume horaire : 35h C

ECTS: 3

Contenu :

Cette unité d'enseignement se compose de deux cours, correspondant aux deux thèmes définis par le programme de l'épreuve écrite d'histoire et géographie à l'agrégation. Chaque cours comprend 35h de cours magistral (20 au premier semestre et 15 au second), effectués par les enseignants responsables des thèmes.

Les objectifs de ce cours sont doubles :

- acquérir le volume important de connaissances requises sur chaque thème.
- perfectionner la technique de la dissertation pour adapter les compétences des élèves aux exigences particulières du concours de l'agrégation. Le cours comprend ainsi des heures de formation à la dissertation et de corrigé des dissertations effectuées par les élèves.

Pré-requis nécessaires :

- Il est indispensable d'avoir une formation préalable à la rédaction de dissertations.

Compétences acquises :

- connaissances approfondies sur chacun des deux thèmes au programme
- capacité à réaliser une dissertation d'agrégation

Mode d'évaluation :

- L'évaluation se fait par la rédaction de dissertations dans les conditions de l'agrégation (temps limité, sujet unique). Il est prévu deux dissertations par thème sur l'année, soit un total de 6, dont 4 au premier semestre et 2 au second.
- L'évaluation sera également modulée en fonction de la participation orale pendant les cours et en fonction des fiches de lecture préparées sur les ouvrages au programme.

Unité d'Enseignement : Préparation de leçons et de dossiers d'économie - 2

Code : SES\_B12

Volume horaire : 12h C

ECTS: 8

Contenu :

Cette UE propose deux types d'enseignements en vue de la préparation aux épreuves orales d'économie.

- Des cours sur les grands points du programme (concepts, théories, faits empiriques...)
- Des cours méthodologiques sur les deux exercices (dossier, leçon)

Pré-requis nécessaires :

Une bonne culture générale en sciences économique, niveau L3.

Compétences acquises :

- de très bonnes connaissances de base dans l'ensemble des grands domaines de la science économique
- les compétences techniques pour réaliser les exercices oraux demandés au concours (dossier, leçon)

Mode d'évaluation :

L'évaluation se fait à partir des exercices oraux réalisés par les élèves (3 en tout sur l'année), modulée par leur participation aux cours magistraux.

Unité d'Enseignement : Préparation de leçons et de dossiers de sociologie - 2

Code : SES\_B22

Volume horaire : 12h C

ECTS: 8

Contenu :

Cette UE propose deux types d'enseignements en vue de la préparation aux épreuves orales de sociologie.

- Des cours sur les grands points du programme (concepts, théories, faits empiriques...)
- Des cours méthodologiques sur les deux exercices (dossier, leçon)

Pré-requis nécessaires :

Une bonne culture générale en sociologie, niveau L3.

Compétences acquises :

- de très bonnes connaissances de base dans l'ensemble des grands domaines de la sociologie
- les compétences techniques pour réaliser les exercices oraux demandés au concours (dossier, leçon)

Mode d'évaluation :

L'évaluation se fait à partir des exercices oraux réalisés par les élèves (3 en tout sur l'année), modulée par leur participation aux cours magistraux.

Unité d'Enseignement : Mathématiques et statistiques appliquées aux sciences sociales - 2

Code : SES\_B32

Volume horaire : 21h C

ECTS: 5

Contenu :

Ce cours prépare à l'épreuve orale de mathématiques de l'agrégation. Son déroulement suit deux dimensions :

- un cours magistral sur les grandes notions au programme
- un travail sur des exercices préparés à l'avance par les élèves et corrigés en cours, notamment à partir des annales du concours

Pré-requis nécessaires :

- Un niveau de mathématiques correspondant à un L3 d'économie

Compétences acquises :

- Le niveau de mathématiques correspondant au programme du concours de l'agrégation
- Perfectionnement technique pour l'évaluation orale des compétences

Mode d'évaluation :

L'évaluation se fait sur la base des exercices préparés par les élèves et présentés en cours.